



Colloque
international

MIN 民 :

inventions du mot
« peuple »
dans le Japon
moderne
et contemporain

20-21 juin 2024,
Université

Bordeaux Montaigne,
Salle Jean Borde à la **MSH**
(Maison des sciences humaines)

Argumentaire

La transformation des sociétés asiatiques en États-nations, aux XIX et XX^e siècles, est de longue date l'objet de nombreuses recherches. Néanmoins de nouvelles pistes sont possibles, notamment grâce aux avancées de l'histoire intellectuelle. Celle-ci, à travers la perspective du transfert culturel de Michel Espagne ainsi que l'histoire sociale des idées politiques, accorde un intérêt nouveau à la traduction. Non plus considérée comme une évidence, un processus magique par lequel une œuvre serait lue et diffusée de l'Europe au reste du monde, la traduction est désormais un problème historique dont il convient d'en analyser le processus, d'en éclairer les contextes politique, social et culturel, le cadre matériel, les acteurs et les réseaux de circulation.

Après avoir mené une exploration à travers des textes, ceux de Jean-Jacques Rousseau et de Montesquieu, nous proposons ici une enquête autour de *min* 民, sinogramme au cœur de la pensée politique chinoise, notamment confucéenne. Il est usuel de le traduire par « peuple » (en opposition au souverain), et le sinogramme est également au centre du lexique politique moderne de l'Asie de l'Est et du Vietnam. Cette invention s'est faite d'abord dans le Japon de Meiji, et de *min* sont issus, en japonais, aussi bien *minshû* 民衆, *kokumin* 国民, *shimin* 市民 ou bien encore *minshushugi* 民主主義 pour désigner le peuple, la nation, le citoyen et la démocratie. Le processus de traduction est complexe puisque l'anglais, le français et l'allemand, au moins, ont servi d'intermédiaires pour connaître les termes de la philosophie politique européenne. La complexité affecte également la circulation de l'Europe vers le Japon et du Japon vers le reste de l'Asie. Du moins il est nécessaire d'en explorer le processus, d'éclaircir le contexte, et les enjeux de l'invention autour de *min*. Cette histoire conceptuelle est autant celle de *min* que de « peuple ».

L'invention conceptuelle et lexicale autour de *min* ne se réduit bien évidemment pas qu'à une question de traduction. Les implications dans le politique sont variées. À la suite de Pierre Rosanvallon, on pourra envisager par exemple de rendre compte de la manière dont s'est posée la question de la bonne représentation, pour un peuple introuvable du fait de l'émergence de la société des individus.

Car le mot « peuple » est fort utilisé de nos jours sur la scène publique, au point d'être devenue surtout une illusion. L'intention ici sera avant tout celle de l'historien, pour une archéologie du concept.

Nous souhaitons inviter à une réflexion collective dans le cadre japonais sur la question et plus précisément sur la possibilité d'appliquer les propositions de Gérard Bras, auteur en 2018 de *Les voies du peuple. Éléments d'une histoire conceptuelle*. Selon lui trois sens ont été attribués au mot peuple : un sens politique ou juridique, que recouvre le latin *populus*, ; un sens social, soutenu par le latin *plebs* ; un sens ethnologique, enveloppé dans l'acceptation étymologique de « nation » au sens de communauté qui cherche à affirmer une identité collective en raison d'une « origine » commune ou de « traditions » partagées. Il correspond au grec *ethnos*.

Les langues grecque et latine possèdent elles-mêmes des variantes qui ont fourni des mots au français.

Comme l'indique Gérard Bras, il est malaisé de définir le peuple à cause de cette polysémie et le dernier réflexe à avoir est d'en faire une essence, ouvrant nécessairement une définition subjective et arbitraire. L'historien aura plutôt intérêt à voir dans ce mot un nom de la politique, une fiction performative avec une histoire complexe, parce que son utilisation s'inscrit dans un moment particulier, où une intention cherche à modeler la masse sous forme de peuple par des discours et des pratiques, en vue d'un but précis et souvent dans le cadre d'un conflit politique. L'historien cherchera à rendre compte de ces intentions et de l'usage du concept à cette fin.

Si l'histoire conceptuelle du mot « peuple » dans le cadre francophone est complexe, l'étudier dans le cadre asiatique l'est encore plus, car le Japon de l'ère Meiji connaît la rencontre d'un champ lexical d'origine gréco-latin et d'un champ lexical en grande partie d'origine chinoise, formé de sinogrammes. Il s'agira bien évidemment comment les trois sens définis par Bras, politique, social et ethnologique se retrouvent dans *min* et les termes nouveaux qui voient le jour, à partir de lui, sous Meiji, avant d'être adopté dans toute l'Asie de l'Est (ce qui, dans ce dernier cas, fera l'objet d'un autre colloque).

Programme

Jeudi 20 juin 2024

9h-11h30

9h : Arrivée des intervenants

9h15 : Introduction : « Pour une histoire conceptuelle de *min* »
(Eddy Dufourmont)

9h30-1015 : Matsuda Kôichirô (Université Rikkyô) : 「愚民」観の継承と変化 : 荻生徂徠から井上毅まで.

10h15-11h : Christian Galan (Université de Toulouse, IFRAE) : « Le concept de (*jin*)*min* (人)民 dans *L'Appel à l'étude* de Fukuzawa Yukichi ou comment nommer un objet qui n'existe pas... ».

Pause : 11h-11h15

11h15-12h : Noriko Berlinguez-Kono (Université de Lille) : « Etô Shinpei (1834-1874) et les conceptions du « peuple ».

12h-13h30 Pause déjeuner à La Passerelle

13h30-17h

13h30-14h15 : Machi Senjurô (Université Nishôgakusha) : 阪谷朗廬と三島中洲と民権.

14h15-15h : Eddy Dufourmont (Université Bordeaux Montaigne, D2iA) : « L'invention du peuple-citoyen : autour de Nakae Chômin ».

15h-15h15 : pause café

15h15-16h : Christine Lévy (CRCAO) : « La question du genre dans les mouvements de contestation du *Jiyū minken undō* au *Heimin shinbun* ».

16h-17h : Discussion

Vendredi 21 juin 2024

9h-11h30

9h-9h45 : Cyrian Pitteloud (Université de Lille, CECILLE) : « Les représentations du peuple dans les conflits provoqués par la pollution au Japon (XIX^e-XX^e siècle) ».

9h45-10h30 : Motoki Tomoyose (Université Kwanseï gakuin, Nishinomiya) : « Du Coolie au Sujet de l'Empire Nippon- Changement de statut des migrants en Nouvelle-Calédonie au tournant du siècle ».

10h30-10h45 : pause

10h45-11h30 : Frédéric Lesigne (Lycée-collège Jean Monnet, GEO) : « Le kanji MIN dans le projet ethnologique de Yanagita Kunio ».

11h30-13h30 Pause déjeuner à La Passerelle

13h30-17h

13h30-14h15 : 14h15-15h : Samuel Guex (Université de Genève) : « Les notions de *shinmin* et *kokumin* au prisme des politiques assimilationnistes du Japon impérial ».

14h15-15h : Simon Ebersolt (Inalco, IFRAE) : « *Minzoku* 民族 et *kokumin* 国民 chez les philosophes japonais modernes (des années 1930 à l'après-guerre) ».

15h-15h15 : pause

15h15-16h : Jacques Joly : « Société civile (Shimin shakai 市民社会) et « État national » (Kokumin Kokka 国民国家) chez Maruyama Masao 丸山眞男 (1914-1996) ».

16h-16h45 : Eric Seizelet (Université Paris Cité, IFRAE) : « De la notion de Kokumin dans le système constitutionnel japonais d'après-guerre ».

16h45-17h30 : Table ronde générale et conclusion

Résumés

「愚民」観の継承と変化：荻生徂徠から井上毅まで

Matsuda Kōichirō 松田宏一郎 (Université Rikkyō, Tōkyō)

本報告では、日本における「愚民」の用例を検討する。徳川時代から明治時代初期にかけて、「愚民」は、啓蒙主義的パターナリズムや支配階級の知的優越性を正当化するイデオロギーとしてではなく、宗教的慣習やその団体組織に対する行政管理上の課題を示すものとして用いられたことを論証する。

(This paper examines the usage of '愚民' (gumin. obtuse commoners) in Japan. I will argue that from the Tokugawa period to the early Meiji period, '愚民' was used not as an ideology justifying Enlightenment paternalism or the intellectual superiority of the ruling class but as an indication of administrative management issues related to religious practices and their associations)

Le concept de (jin)min (人)民 dans L'Appel à l'étude de Fukuzawa Yukichi ou comment nommer un objet qui n'existe pas...

Christian Galan (Université de Toulouse)

Jinmin 人民 est le *jukugo* (mot composé de deux ou plusieurs caractères) qui compte le plus d'occurrences dans *L'Appel à l'étude* (*Gakumon no susume*, 1872-1876) de Fukuzawa Yukichi, juste après *seifu* 政府, « gouvernement » : 266 pour celui-ci, 144 pour celui-là. D'autres *jukugo* incluant le caractère *min* apparaissent également : *kokumin* 国民, *gumin* 愚民, *heimin* 平民, etc. En tout et pour tout, dans ses différents composés ou seul (lu alors *tami*), le caractère 民 y apparaît pas moins de 264 fois, soit, en moyenne, plus de 15 fois dans chacun des 17 « livres » qui composent *L'Appel à l'étude*. La présence majoritaire des deux *jukugo* sus-cités ainsi que celle d'un troisième, « société/monde » dans lequel on vit (*yo*, 77 ; *seken*, 47 ; *tenka*, 41), et leur interconnexion discursive éclairent le véritable objet de *L'Appel à l'étude* : proposer une grammaire de la modernité, i.e. une nouvelle définition des rapports que doivent entretenir, au sein de la société, le gouvernement et le « peuple » (les citoyens). Le problème toutefois - pour la compréhension du texte de Fukuzawa par ses lecteurs contemporains comme actuels ainsi que pour ses traducteurs en langues

occidentales, voire en japonais contemporain – est que, à cette époque, ni la nation, ni l'État, ni le « peuple », en tant que tels, n'existent vraiment, et que le concept de « pays » pour désigner le Japon dans sa globalité est lui-même tout à fait nouveau. Comment alors nommer un objet qui n'existe pas et avant, sinon pour, qu'il existe ? Comment par ailleurs articuler sa pensée autour d'un concept en formation ? La polysémie du mot peuple est en effet renforcée voire « aggravée » dans l'usage que fait Fukuzawa de 民 par les contingences d'une histoire en train de se faire et par une réflexion personnelle elle-même en train de se consolider. L'objectif de cette communication consistera donc à tenter de comprendre les usages que fait Fukuzawa du caractère 民 dans *L'Appel à l'étude* pour nommer le peuple ou ce qui en tient lieu à ses yeux, tout en essayant de saisir la conception du « peuple » que celui pouvait avoir et qu'il souhaitait diffuser.

Etô Shinpei (1834-1874) et les conceptions du « peuple »

Noriko Berlinguez-Kôno (Université de Lille, CECILLE)

On retient tout d'abord d'Etô Shinpei, *bushi* originaire de Saga, celui qui fut le premier ministre de la justice du gouvernement Meiji. Ayant quitté en 1873 le gouvernement avec Saigô Takamori au sujet de la question coréenne, il a connu une fin tragique suite à la guerre de Saga quelques mois plus tard. Malgré une vie politique relativement courte, Etô a enchaîné plusieurs réformes institutionnelles de taille. Dans le gouvernement, Etô fut l'un des hauts dignitaires qui soulignaient l'importance de la place du peuple. Pour ne citer que quelques exemples, Etô tenait au principe de la séparation des pouvoirs, et, surtout, à l'indépendance du pouvoir judiciaire qui permettrait d'accorder des droits au peuple. Selon lui, le ministère de la Justice est le serviteur du peuple (et non pas celui de l'administration centrale). En outre, Etô était le signataire, avec Itagaki Taisuke, de la Proposition pour l'établissement d'une assemblée élue par le peuple (1874 : *Minsen giin setsuritsu kenpakusho* 民撰議院設立建白書). Cette intervention vise à examiner les perceptions du peuple de Etô au travers de ses écrits et de ses actions politiques, à les analyser en termes d'héritage idéologique et à les mettre en perspective dans le contexte de la période.

阪谷朗廬・三島中洲にみる民権

Machi Senjurô 町泉寿郎 (Université Nishôgakusha, Tôkyô)

阪谷朗廬と三島中洲は長年の親友であったが、阪谷朗廬とえば「明六社」同人に参加した唯一の漢学者として知られ、三島中洲とえば二松学舎を開いた教育者のイメージが強く、それぞれスポットの当てられ方にはかなり隔たりがある。本稿では彼らの間に見いだせる共通点について明らかにしたい。

L'invention du peuple-citoyen : autour de Nakae Chômin

Eddy Dufourmont (Université Bordeaux Montaigne, D2iA)

Par sa trajectoire au carrefour de la France, du Japon et de la Chine, l'intellectuel Nakae Chômin (1847-1901) se trouva au cœur du processus de transfert de la notion de « peuple » et de son invention dans le cadre du Mouvement pour la liberté et les droits du peuple (Jiyû minken undô). Son nom de plume, Chômin (Le peuple au sens de multitude, issu d'un classique chinois) illustre cette position particulière dans le Japon moderne naissant. L'objectif de notre communication sera double : d'une part, montrer comment Chômin fit face à la polysémie du mot dans ses sources républicaines françaises et, d'autre part montrer, que, parmi les trois sens possibles définis par Gérard Bras, il chercha à penser avant tout un peuple citoyen au sens juridico-politique et, dans une moindre mesure, un sens social.

Kishida Toshiko (1861-1901) et le minken undô : les premières bases du féminisme au Japon

Christine Lévy (CRCAO)

« Je m'adresse à vous, vous qui chérissez la Liberté et exaltez les droits démocratiques, vous dites vouloir l'amélioration de la société, travailler au progrès de l'humanité, mais pourquoi donc sur la question de l'égalité des droits entre hommes et femmes, vous faites alliance avec les partis les plus conservateurs et entêtés ?! »

Kishida Toshiko, juin 1884, *Dôhō shimai ni tsugu* (Appel à mes sœurs compatriotes), chapitre 7

Cette citation illustre les préjugés de genre que les militantes ont dû subir et combattre. Dans quelle mesure leurs voix furent-elle entendues ? Comment les femmes qui se sont engagées dans des mouvements politiques ont-elles réussi à faire bouger les lignes ?

Quelles modalités d'action et d'organisation ont-elles entreprises dans ce but ?

Les représentations du peuple dans les conflits provoqués par la pollution au Japon (XIX^e-XX^e siècle)

Cyrian Pitteloud (Université de Lille, CECILLE)

Au Japon, comme en d'autres parties du globe, l'accélération de l'industrialisation dans la seconde moitié du XIX^e siècle provoque diverses dégradations environnementales, qui débouchent elles-mêmes sur de nombreux conflits. Ces derniers donnent lieu à des oppositions entre les représentants de différentes activités industrielles ou économiques, à la mobilisation des riverains touchés par ces activités, ainsi qu'à l'intervention des autorités locales comme centrales. Dans le cadre de ces litiges, les participants des mouvements de protestation cherchent à légitimer leurs revendications au moyen d'arguments variés dans le but d'obtenir gain de cause. Au sein de ces argumentaires, les représentations liées au peuple jouent un rôle essentiel. Celui-ci est généralement présenté comme opposé à des élites (politiques, industrielles) avec lesquelles il entretient des antagonismes profonds. Les contestations provoquées par les retombées des activités polluantes s'avèrent ainsi être des moments bien particuliers où s'affirment des identités divergentes. À ce titre, la notion d'intérêt général (*kōeki* 公益) est fréquemment invoquée et sa définition même fait l'objet de débats. Pour les protestataires, il s'agit souvent d'affirmer que certaines activités, par exemple l'exploitation des mines, portent préjudice aux intérêts au plus grand nombre, compris comme l'agriculture ou la pêche. À travers l'étude de plusieurs mouvements contre la pollution de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, cette présentation se penche sur l'articulation entre la notion d'intérêt général et les représentations d'une confrontation entre dominants et dominés.

Du Coolie au Sujet de l'Empire Nippon- Changement de statut des migrants en Nouvelle-Calédonie au tournant du siècle

Motoki Tomoyose (Université Kwansai Gakuin, Nishinomiya).

À la fin du XIX^e siècle, le Japon présentait deux visages, d'un côté, celui d'un pays d'Asie, de l'autre, celui d'un nouvel empire. L'histoire de la migration japonaise en Nouvelle-Calédonie, peu connue, révèle cette transition du statut du Japon, et de ce fait un changement dans le traitement des migrants de cette nouvelle puissance.

Je parlerai, lors de ma présentation, du changement de sens de cette migration *IMIN* (移民), à travers l'histoire du travailleur nippon en Nouvelle-Calédonie au tournant du XIX^e au XX^e siècle. Après la grande déflation de Meiji, l'appauvrissement brutal de la population n'a fait que s'accroître. Le gouvernement de Meiji avait déjà beaucoup à faire dans les domaines tels que l'industrialisation et la militarisation du pays, la révision des traités inégaux avec les pays occidentaux (la suppression des juridictions consulaires et la souveraineté douanière) et la surpopulation, sans oublier la construction d'un État-Nation. L'émigration a débuté dans ce contexte et a été considérée comme une solution pour remédier à la question de la pauvreté. Elle a également permis au Japon de se procurer des devises étrangères, comme tous les pays d'Europe de l'époque, pour son industrialisation et sa participation au commerce international.

À la fin du XIX^e siècle, le premier objectif du gouvernement de Meiji était de devenir une puissance coloniale reconnue par les Occidentaux. Des associations soutenant l'expansionnisme ont été créées pour encourager l'émigration en dehors du Japon. En 1891, par exemple, le bureau de l'émigration *IMINKYOKU* (移民局) a été fondé au sein du ministère des affaires étrangères par Takeaki Enomoto, un des fondateurs de l'association *SHOKUMIN KYÔKAI* (殖民協会), association de promotion de la colonisation. Encourageant la population à quitter le pays, le gouvernement avait l'intention de créer des colonies japonaises de façon pacifique à travers le monde, plus particulièrement dans la zone du Pacifique. L'émigration, sous couvert de protection des populations et du commerce, allait alors accélérer la militarisation. La Nouvelle-Calédonie de la fin du XIX^e siècle fut une colonie pénitentiaire de 1864 à 1897, et s'est transformée en colonie de peuplement après la fermeture de ses bagnes. La Société Le Nickel, une société minière française, qui était alors à la recherche d'une main d'œuvre bon marché, a fait que la Nouvelle-Calédonie est devenue l'une des destinations de l'émigration japonaise. Les deux pays conclurent un accord octroyant de la main d'œuvre pour la Nouvelle-Calédonie en échange de devises étrangères et offrant au Japon un point d'appui dans le Pacifique sud.

En 1892, des travailleurs japonais sont partis en Nouvelle-Calédonie. La migration a été pourtant interrompue en 1899 en raison des

mauvaises conditions de travail ; le travailleur japonais était alors considéré de statut égal aux autres populations asiatiques présentes sur le territoire, les Tonkinois ou les Javanais. La reprise de l'immigration a été relancée lors de la reconnaissance par le gouvernement français à Paris suite à une application du droit commun aux Japonais, en tant que travailleurs libres au même titre que les Européens. En analysant la raison de cette interruption, l'histoire de cette migration nous explique le changement de statut des migrants japonais, passant de population précaire à celui de sujet d'une puissance coloniale, ainsi de *plebs* à *populus*.

Le kanji MIN dans le projet ethnologique de Yanagita Kunio

Frédéric Lesigne (Professeur agrégé de japonais, lycée Jean Monnet de Strasbourg, GEO)

L'œuvre ethnologique de Yanagita Kunio 柳田國男 (1875-1962) a largement fait usage de termes incluant le kanji MIN 民 : le terme révolutionnaire 平民 à ses débuts ; les deux *minzoku* (民族, 民俗) tout au long de sa trajectoire ; *kokumin* 国民 qui ne se différencie chez lui de *minzoku* 民族 que parce qu'il est décomposable en entités individuelles ; *jōmin* 常民 dont la paternité lui a été attribuée à tort et qui a donné lieu à de nombreux débats ; *minkan-denshō* 民間伝承 qui est sa traduction de l'expression française « tradition populaire » du folkloriste Paul Sébillot, etc. L'analyse des différents usages lexicaux du kanji chez cet auteur montre que son approche, fortement marquée par l'évolutionnisme de son temps, s'appuie sur ces concepts pour développer une vision essentialiste de la culture japonaises. Celle-ci s'inscrit dans la continuité du « projet civilisationnel » de l'ère Meiji, dans lequel la science, mise au service de la construction d'un nouvel État-nation, cherche à identifier scientifiquement les origines ethno-génétiques et les caractéristiques de l'identité culturelle de la nation. Il est frappant de constater à quel point Yanagita s'efforce de donner vie à quelque chose qui en manque singulièrement : « la nation japonaise ». Il la cherche, il la scrute dans le passé, il désespère de la trouver dans le présent et s'inquiète de son avenir. Il ne parlerait sans doute pas autant de (ou des) *minzoku* 民族 s'il savait en définitive ce qu'était le *minzoku* 民族 japonais.

Les notions de shinmin et kokumin au prisme des politiques assimilationnistes du Japon impérial

Samuel Guex (Université de Genève)

Le mouvement *kôminka* évoque principalement les mesures prises par le Japon à Taiwan et en Corée entre 1937 et 1945, concernant notamment l'enseignement de la langue japonaise, les changements de noms et la conscription. Ces mesures avaient pour objectif de mieux intégrer ces deux colonies et de renforcer leur participation à l'effort de guerre en transformant les Taiwanais et les Coréens en loyaux sujets de l'empereur (*kôkoku shinmin*). On associe plus rarement à ce mouvement le cas d'Okinawa où, pourtant, des mesures similaires furent prises, notamment dans les années 1880 suite à l'annexion des Ryûkyû. Malgré cette dimension assimilationniste commune, les historiens japonais parlent plutôt de « japonisation » (*nihonjinka*) ou d'« intégration nationale » (*kokumin tōgō*) pour décrire la situation à Okinawa. Que révèle cette différence terminologique ? Notre intervention reviendra sur les principales similitudes et différences entre ces trois cas en distinguant intégration culturelle et intégration étatique. Une attention particulière sera accordée au rôle joué par le registre d'état-civil (*koseki*) en tant que possible critère de distinction entre *shinmin* et *kokumin*.

Minzoku 民族 et kokumin 国民 chez les philosophes japonais modernes (des années 1930 à l'après-guerre)

Simon Ebersolt (Inalco, IFRAE)

Après l'ère Taishô (1912-1926), où de nombreux intellectuels mettaient en avant un universel abstrait auquel se connectait directement l'individu (*kyôyôshugi* 教養主義), on met davantage en avant le concret social ou communautaire : les marxistes insistent sur la classe ouvrière contre l'universalisme bourgeois, les nationalistes sur le peuple japonais contre l'universalisme occidental. Dans les années 1930, les philosophes japonais, notamment ceux de l'école de Kyôto, mettaient souvent en avant la notion de « concret », *gutai* 具体, qui s'avère désigner généralement un « nous », une collectivité, du moins une communauté d'affections *entre* moi et autrui, ce qui suppose des *corps*. Or, il existe chez certains penseurs une tendance à définir le concret comme *minzoku* 民族 ou *kokumin* 国民, en opposition à l'individu et à l'universel,

considérés comme abstraits. Comme le remarque le *Petit dictionnaire de philosophie d'Iwanami* (1930), *minzoku* a tendance à être « confondu » avec *kokumin*, mais *minzoku* se réfère plutôt à des caractéristiques culturelles et au « groupe rassemblé par les liens du sang », tandis que *kokumin* se réfère plutôt à l'État, *kokka* 国家. Par l'analyse des discours philosophiques japonais des années 1930 à l'après-guerre, nous voudrions interroger cette ambivalence entre *kokumin* et *minzoku* (ambivalence qui caractérise la notion de *minzoku* elle-même), et plus largement la distinction classique entre peuple politique et peuple culturel, afin de réfléchir sur leur relation dialectique dans le cadre de la triade individu-nation-monde caractéristique de la pensée politique de l'école de Kyôto.

Société civile (Shimin shakai 市民社会) et « État national » (Kokumin Kokka 国民国家) chez Maruyama Masao 丸山眞男 (1914-1996)

Jacques Joly

Maruyama Masao (1914-1996) on le sait, fut non seulement le théoricien de l'autonomie subjective - *shutaisei* - mais aussi s'appliqua à montrer au peuple japonais des exemples de mise en pratique de celle-ci, notamment par son engagement au sein du *Comité pour la question de la Paix - Heiwa mondai danwakai* dont il fut l'une des chevilles ouvrières, ou lors des manifestations liées à la renégociation du Traité de Paix et de Sécurité - *Anpô mondai*, sans parler de ses multiples prises de position sur des questions purement sociétales (comme le statut des infirmières). Il est dès lors surprenant qu'à de rares exceptions près, il ait ignoré dans ses écrits le terme de « société civile *shimin shakai* ». Et pourtant, comme nous voudrions le montrer, le non usage de ce terme, loin d'être lié au hasard ou à un oubli, relève d'une démarche volontaire qui nous amène non seulement à en dégager la cause, qui ne tient pas uniquement à la situation japonaise, mais aussi à mettre ce concept en rapport avec celui de *kokumin kokka* ou État national, largement utilisé. Nous serons ainsi amenés à replacer les deux notions dans le contexte des divers moments de sa réflexion sur l'histoire de la pensée politique, l'avant-guerre, l'après-guerre et celui culminant avec la métaphore de la « basse obstinée ». Ce faisant, nous voudrions affiner la compréhension de la pensée de cet auteur concernant un des points-clé de sa réflexion

De la notion de Kokumin dans le système constitutionnel japonais d'après-guerre

Eric Seizelet (Université Paris Cité, IFRAE)

La Constitution du Japon de 1946 est censée exprimer le passage de la condition de « sujet », *shinmin*, à celle de « citoyen », *kokumin*, dont la proclamation de la « souveraineté populaire », *kokumin shuken*, serait l'élément fondateur. La présente contribution revient sur les conditions du transfert de souveraineté, et les stratégies développées par les élites conservatrices pour en minimiser les effets, au regard du nouveau statut réservé à la monarchie-symbole. Il s'interroge également sur la portée de la notion de *kokumin* en ce qui concerne l'applicabilité de plein droit des garanties constitutionnelles relatives aux libertés fondamentales aux étrangers, ou justifiant les restrictions à l'accès aux fonctions publiques et, à travers les discussions relatives à la redéfinition du statut de la communauté coréenne vivant dans l'archipel, sur les interactions complexes entre *kokumin*, citoyenneté et nationalité.



Organisateur : Eddy Dufourmont
Eddy.dufourmont@u-bordeaux-montaigne.fr

Langues : japonais, français

Lien zoom (inscription obligatoire)

20 juin :

<https://u-bordeaux-montaigne-fr.zoom.us/meeting/register/tZYtd-2rrT8vHNAa0o3nAfSpOZtF7nQUvFyC>

21 juin :

<https://u-bordeaux-montaigne-fr.zoom.us/meeting/register/tZwtf-6hpszgGdXTVBsS5yoKeb4lsDyzuSeT>